

Intervention Philippe Décultot Conseil Municipal du 18/02/2009

Débat d'orientations budgétaires

Monsieur le Maire,

Vous venez de nous présenter les orientations budgétaires pour l'année 2009, véritable feuille de route de votre mandature. Ce document revêt une importance toute particulière car il précède l'adoption du budget primitif 2009, votre premier budget, et de votre premier compte administratif.

Nous nous attendions donc à y trouver des orientations fortes, précises, qui guideront votre action pendant les 5 ans à venir, en rapport avec les promesses que vous avez faites.

Le document que vous nous présentez ce soir est globalement décevant. Sans surprise, nous y retrouvons un discours qui se veut avant tout politique et polémique, et qui ne trompe personne.

Nous nous contenterons simplement de reprendre le rapport qui dit, je cite : « **la situation financière de la ville peut donc être qualifiée de globalement saine** » et que « **l'endettement par habitant reste toujours inférieur à celui constaté dans les communes de la même strate** ».

Je précise que l'endettement de la ville était de 53,5MF en 1994 avant mon arrivée à la Mairie en 1995, et que je l'ai diminué de 2M€ tout en réalisant un programme d'investissements très important. Comme quoi il est possible de faire même avec peu de moyens.

D'ailleurs vous reconnaissez vous-même que la situation financière est saine, puisque vous avez déclaré lors de la cérémonie des vœux «**nous avons une trésorerie largement suffisante**». Pour clore ce chapitre je terminerai par la déclaration faite par votre adjoint aux finances le 29 octobre 2008 lors d'un reportage télévisé sur France 3 «**nous pouvons acter d'une certaine solidité financière**» ceci après que le journaliste ait souligné en préambule «**Yvetot en bonne capitale cauchoise s'est toujours endettée prudemment elle ne vit pas au-dessus de ses moyens**».

Pour moi toutes vos déclarations démontrent surtout votre méconnaissance du tissu local et votre manque de compétence dans la gestion communal. Pour preuve vous nous présentez, concernant les investissements, un catalogue confus, avec des répétitions, aucune priorité, aucun chiffrage.

Cela dénote un manque affiché d'ambition, de dynamisme et d'imagination.

Ces orientations manquent de souffle. Vous écrivez «*on va réfléchir*», «*on va étudier*», «*on va repenser*» et pour finalement «*faire sur plusieurs exercices*».

On sait bien que sans investissement une ville ne se modernise pas, n'évolue pas, et qu'au contraire elle régresse.

Dans la crise financière qui secoue l'économie mondiale, les collectivités ont pourtant un rôle primordial à jouer, une responsabilité à tenir, chacune à son niveau.

En cette période de crise vous avez fait le choix de ne pas augmenter pas les impôts mais vous augmentez les tarifs de 3 à 3,5 % pénalisant davantage les ménages aux faibles ressources.

En diminuant également de manière significative les investissements vous ne participez pas à l'effort demandé de développement de l'activité économique et de l'emploi alors que le chômage atteint un taux record dans notre région (un bond de + de 16% à Yvetot).

Avez-vous l'intention de créer des emplois aidés, si oui, combien ?

Qu'elles sont vos propositions pour remédier à la situation ?

Qu'affichez-vous dans ces orientations pour l'avenir d'Yvetot et de ses habitants ?

Tout ce que vous proposez ce sont :

- Des réalisations ou des projets initiés par l'ancienne municipalité
- Une nouvelle réorganisation des services (la 2^{ème} en 6 mois)
- Un budget qui sera voté très tardivement, fin mars et qui compte tenu de la lenteur des procédures ne permettra pas de voir se réaliser le peu de travaux inscrits en 2009.

Vous comprendrez aisément que devant ce manque de projets, d'idées, de dynamisme et le nombre important d'interrogations qui restent en suspend, il nous est impossible de nous associer à ces orientations qui s'avèreront très vite désastreuses pour l'avenir d'Yvetot.

Mais après cette introduction donnant un sentiment général du contenu de vos orientations, je vais m'exprimer d'une manière plus détaillée.

Dans votre rabâchage, vous parlez de l'incertitude quant à l'engagement réel de l'Etat, mais êtes-vous sûr de la bonne santé financière du Département et de sa capacité à tenir ses engagements pour toutes les villes de gauche ?

En ce qui concerne la piscine communale (nous apprenons qu'elle sera démolie), combien de personnes seront transférées dans les services ? Et à quels postes ?

Dépenses de fonctionnement

Vous parlez de dépenses de fonctionnement par habitant, quelle population avez-vous pris en compte, 10.800, 11.038 ou 11.400 ?

Force est de constater qu'avant ou après le changement de majorité, les dépenses restent inférieures à celles des villes de l'importance d'Yvetot et que depuis de nombreuses années les dépenses sont maîtrisées et contrôlées par le percepteur et la préfecture.

Pour les dépenses de gestion courante :

Quel chapitre avez-vous pris comme référence ?

S'il s'agit du chapitre 11, les chiffres sont faux (vous avez pris comme référence les chiffres du BP et vous devriez savoir que les seules références à prendre en compte sont les chiffres du C.A) :

- C.A. 2006 : 2 134 698
- C.A. 2007 : 2 358 767

L'augmentation s'explique par la mise en place de la patinoire.

Ce chapitre comprend les subventions aux associations et la dotation au CCAS, quelles augmentations ?

Etes-vous certain que toutes les dépenses de l'année 2008 ont bien été prises en compte et que le paiement de certaines factures n'a pas été différé en 2009 ? Par exemple la subvention exceptionnelle qui sera versée au Comité des Echanges pour régler la facture de 1500€ des repas des élus à l'Armada.

En ce qui concerne les dépenses de personnel chapitre 12, là encore je ne suis pas d'accord avec les chiffres, vous avez pris les chiffres du BP au lieu de prendre ceux du CA (voir les CA 2006 et 2007, 5 098 528).

Je rappelle tout de même que s'il y avait une augmentation importante en 2007 elle était notamment due à la taxe transport (VIKIBUS, 14.500€) et à la création de 4 emplois à plein temps : 2 pour les services techniques, 1 pour le service jeunesse et 1 pour les Vikings, poste vacant depuis septembre 2008 et qui n'a pas été remplacé.

Combien allez-vous créer de poste d'emplois aidés ? C'est une manière de participer au soutien de l'emploi en cette période difficile. En 2006 nous en avons créé 16 et intégré les 2 emplois de l'office de tourisme.

En ce qui concerne la dette

Je me suis déjà exprimé sur ce point mais il est bien évident que lorsque l'on ne fait rien on n'emprunte pas, surtout si l'on trouve les caisses pleines comme vous les avez trouvées.

Les dotations de l'Etat

Je constate que la D.G.F augmente de 2%. Cela aurait pu être pire.

- La D.S.U : je m'étonne que l'Etat ne respecte pas les engagements signés dans le CUCS (5% pendant 3 ans ?). Il faut insister auprès de M. le Préfet.
- La FCTVA : profitez-en c'est le résultat des travaux réalisés par l'ancienne municipalité, en 2010 vous bénéficierez des travaux de la voie nouvelle toujours grâce à nous, mais en 2011 ?
- Les subventions : fin 2007 il restait à percevoir 1 357 434€ (il y a toujours un décalage entre la demande et le recouvrement) mais quel sera le montant des subventions en 2009 et 2010 ? Dans le cadre du plan de relance 350 M€ supplémentaires ont été attribués à l'ANRU. Grâce à cette enveloppe pourront démarrer dès 2009 des opérations qui auraient dû attendre au plus tôt 2010. Pour pouvoir en bénéficier les préfets devaient recenser auprès des porteurs de projet avant le 31 janvier 2009 les opérations prêtes à démarrer en 2009 ou celles programmées en 2010 qui pourront être avancées à 2009. Avez-vous fait la demande auprès de la Préfecture concernant le programme de réhabilitation du quartier Briqueterie-Rétimare ?

Concernant le chapitre des dépenses nouvelles d'investissement

J'aurai l'occasion d'en reparler lors de la présentation du compte administratif mais je signale que la crèche a été transférée au CCAS.

Quelques petits commentaires sur les grandes lignes des nouvelles (?) dépenses :

- Cantines scolaires : les cuisines ont été refaites par l'ancienne municipalité. L'agrandissement du réfectoire de Cahan Lhermitte était programmé ainsi que l'extension du réfectoire de Jean Prévost qui ne présentent pas de problèmes techniques ni un coût exorbitant.
- Quartier Briqueterie-Rétimare : je me remémore la réponse d'un élu de l'opposition en 2007 « *pourquoi reparler de ce projet puisque les investissements ont été réalisés* »
- Travaux du Manoir du Fay : nous aurions aimé avoir des précisions (s'agit-il du parc ? de la maison du gardien ? du manoir ? quels montants ?)
- Travaux aux ateliers : je rappellerai l'importance du budget que nous avons accordé aux services techniques pour les doter d'un parc de véhicules entièrement neufs. Nous comparerons nos efforts dans ce domaine.

Je remarque que ne figure pas la somme, non négligeable, de 350.000€ pour l'achat de l'ensemble immobilier situé rue de la Brême, locaux cédés par GDF SUEZ.

Budgets annexes

Eau et assainissement : si vous habitez Yvetot vous devez connaître les nombreux investissements réalisés dans ce domaine et ceux qu'ils restent à faire.

Salle Municipale

Quand la salle du Théâtre en Face, prévue dans la convention, sera-t-elle réalisée ?

Fin de l'intervention.